



INFO PRESSE

Date : 05/02/2018

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Un mode de gestion novateur pour l'Ehpad Maurice Perrier

Ce vendredi 2 février 2018, Grand Chambéry et la fondation Village Santé et Hospitalisation en Altitude ont signé une convention établissant la nouvelle gestion de l'Ehpad Maurice Perrier situé au Châtelard.

L'agglomération Grand Chambéry a en effet récupéré de manière provisoire, depuis la fusion avec la communauté de communes du Cœur des Bauges survenue le 1er janvier 2017, la compétence en matière d'action sociale. Cette nouvelle compétence attribuée n'a toutefois pas vocation à devenir pérenne, c'est pourquoi un nouveau mode de gestion a été instauré pour assurer le devenir de cet établissement du Châtelard.

La délégation de gestion de cet établissement s'est conclue avec une fondation reconnue d'utilité publique depuis 1992. Premier établissement de santé associatif d'intérêt collectif de Haute-Savoie, la fondation Village Santé et Hospitalisation en Altitude s'installe donc sur notre territoire au service des quarante résidents pouvant être accueillis au sein de l'Ehpad Maurice Perrier.

Ce nouveau fonctionnement présente des avantages indéniables tant pour les résidents que pour la collectivité. La fondation a en effet pris des engagements essentiels pour assurer le bon fonctionnement de cette entité : avec un maintien à l'identique des tarifs, des places disponibles, du nombre de personnels et de la qualification exigée, la qualité de service offert aux résidents par ces spécialistes sera au rendez-vous. La présence d'un centre de soin infirmier à domicile et l'apport d'un médecin à temps partiel par la fondation viennent compléter le dispositif mis en place.

GRAND CHAMBERY | VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISÉE DE LA COMMUNICATION
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr
📧 @GrandChambery | 📍 @VilledeChambery - 📺 @ChamberyOfficiel

La direction nouvellement instituée rendra toutefois compte de son activité au conseil d'administration du CIAS, qui fixe les grandes orientations à suivre et qui est composé d'élus et d'acteurs œuvrant dans la sphère sociale.

Cette mission essentielle rendue aux plus fragiles de nos aînés restera donc accessible et qualitative, tout en restant un service de proximité proposé dans un environnement à taille humaine.